



CALVISSON

|
FEVR.
2024
|

LEMAG

CRÉONS
L'ÉNERGIE DE DEMAIN
à Calvisson



VIE DE LA
COMMUNE



ENVIRON-
NEMENT



ÉCONOMIE



URBANISME



CULTURE



VIE
ASSOCIATIVE



AGENDA



ADMINI-
STRATIF

SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE	→ 04
Conseils Municipaux	04
Travaux	06
Débroussaillage	07
Chantier d'insertion	08
Un arbre, une naissance	09
Enfance, jeunesse	10
CMJ	11
ENVIRONNEMENT	→ 12
ECDC	12
ÉCONOMIE	→ 16
URBANISME	→ 18
CULTURE	→ 20
Les échos de la médiathèque	20
Informations	22
Auteurs	23
Les RDV du printemps	23
VIE ASSOCIATIVE	→ 25
AGENDA	→ 28
ADMINISTRATIF	→ 29
État civil	29
Démarches	30
À votre service	31



CALVISSON LEMAG

Février 2024

Responsable de la publication :
André Sauzède

Comité de rédaction : Véronique Martin,
Christiane Exbrayat, Janet Zaragoza,
Jean-Claude Mercier, Alain Héraud,
Elyse Garsaball, Sylvie Roche,
Stéphanie Uhmman, Mélisande Aiello,
Patricia Escario, Béatrice Leccia,
Amandine Aldebert, Anne-Marie Valat

Conception graphique :
www.abracabea.fr

Réalisation graphique :
Zou Maï

Crédits photographiques :
Véronique Martin, Stéphanie
Uhmman, le photographe du dimanche,
Mathieu Carayol, Freepik

Impression :
Imp'Act Imprimerie
Imprimé en 3 200 exemplaires

IMPRIM'VERT

En bref



Informations cimetière

• La reprise du terrain commun (carré des indigents) dans le cimetière, partie ancienne, s'effectuera les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 février. Le cimetière sera fermé de 7h à 14h ces trois jours pour travaux.

• Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est prévue en 2024. Des piquets ont été mis en place sur les concessions concernées.



Sécurité - Participation citoyenne

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.



Si vous souhaitez en faire partie, vous pouvez contacter l'adjointe à la vie citoyenne et l'environnement Janet Zaragoza au 06 84 76 71 63.



Jardin potager à côté de l'Escattes

Un jardin potager s'est libéré, vous souhaitez le cultiver ?

→ Envoyer votre demande à calvisson@wanadoo.fr

CONDITIONS :

• Ne pas avoir un autre terrain ailleurs dans Calvisson (que ce soit jardin personnel, location d'un terrain etc).

• Privilégier les familles.

selon le nombre de candidature, un tirage au sort sera effectué.



PRÉSENTATION

Bienvenue à Delphine Boyer qui a récemment pris ses fonctions de directrice de l'Ehpad Sommières-Calvisson.



Nouvelle adresse pour le service urbanisme de la ville :



urbanisme@calvisson.com

**RETROUVEZ AUSSI
TOUTE L'ACTUALITÉ
COMMUNALE,
LES COMPTE-RENDUS
DES CONSEILS
MUNICIPAUX...**

sur le site internet →

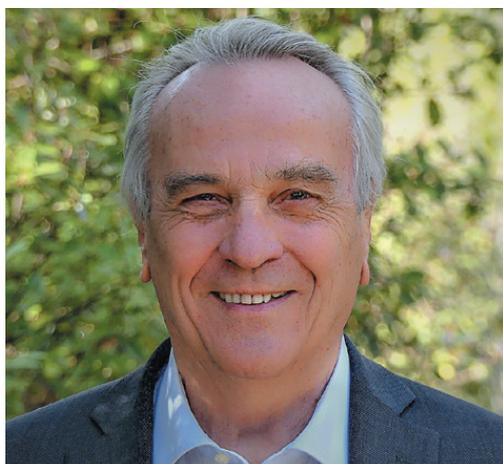


CALVISSON.COM



Mairie de Calvisson

Le mot du Maire



**Chères Calvissonnaises,
chers Calvissonnais,**

DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Alors que s'ouvre une nouvelle ère dans un contexte social, sanitaire et économique inédit, les collectivités locales sont en première ligne pour mettre en œuvre un modèle de développement résolument durable et pérenne face aux crises actuelles et à venir.

Ces collectivités représentent, encore plus aujourd'hui à l'instar de nombreuses initiatives déjà entreprises, l'échelle pertinente et incontournable pour répondre aux grands enjeux environnementaux.

L'ancrage local auprès de nos concitoyens est un gage de réussite afin d'apporter des réponses concrètes pour de nouvelles manières de vivre, de produire et de consommer sur nos territoires.

Nous mesurons tous l'impact de la hausse des températures et de la sécheresse sur notre mode de vie et sur notre agriculture c'est pourquoi nous nous sommes engagés dans un processus de transition écologique à l'échelle de la commune.

La maîtrise de la consommation d'énergie constitue un de nos leviers d'action contre le changement climatique. Aussi nous avons déclenché un programme de diminution de nos consommations électriques principalement par l'extinction de

l'éclairage de nuit et le passage de l'éclairage public en ampoules basse consommation (LED) avec un premier résultat encourageant : notre consommation a été divisée par deux.

Nous pouvons aussi mobiliser des capacités locales de production d'énergie renouvelable. Plusieurs dispositifs législatifs récents facilitent la participation directe des collectivités et des citoyens au financement de projets de production d'énergie renouvelable. Ces dispositifs permettent en particulier à une collectivité d'entrer dans le capital d'une société à actions simplifiée (SAS) ce que nous avons mis en place pour la commune en partenariat avec un collectif de citoyens ECDC et la coopérative ACTTE. Les citoyens se réapproprient ainsi les outils de production et participent pleinement à la transition énergétique.

Diminution des dépenses et production de notre propre énergie déjà engagées, nous sommes déterminés à participer pleinement à d'autres actions :

- Revégétaliser notre commune pour stocker le carbone ; des plantations d'arbres sont en cours dans tous les espaces qui peuvent les accueillir et notamment près de l'école l'île verte.
- Réduire la production de déchets ; le tri des déchets ménagers et la collecte des biodéchets contribuent à réduire la production de ces déchets, l'objectif étant de les réduire de 15 % d'ici 2030.
- Soutenir les circuits courts et favoriser l'économie circulaire, les recycleries, les circuits de réparateurs ; il faut limiter notre dépendance aux flux entrants en préférant des ressources produites localement. Les prestataires de nos cantines scolaires ont l'obligation de servir des plats issus de 25% de production Bio et 50% de la production locale.
- Dynamiser l'action publique locale en faveur de ces transitions est un impératif qui doit guider son action.

Ensemble nous agissons pour notre avenir.

André SAUZÈDE



*Délibération***DES DEUX DERNIERS
CONSEILS MUNICIPAUX***Conseil Municipal
du 6 Novembre 2023***Etaient présents**

M. André SAUZEDE,
 M^{me} Véronique MARTIN
 M. Jean-Claude MERCIER,
 M^{me} Christiane EXBRAYAT,
 M. Alex DUMAS,
 M^{me} Martine VILLENEUVE,
 M. Alain HERAUD,
 M^{me} Patricia ESCARIO,
 M. Ange MONROIG
 M^{me} Laurence COURT,
 M^{me} Béatrice LECCIA,
 M. Jean-Christophe MORANDINI,
 M^{me} Corine BONFANTI,
 M. Philippe RENIER,
 M. Yves RIMEY,
 M^{me} Marie-Claire BALSAN,
 M^{me} Françoise PANAFIEU,
 M. Julien BARONI,
 M^{me} Jennifer EUZET,
 M^{me} Delphine PLOVIER.

Absents excusés :

M. Grégory THERON,
 donne procuration à
 M^{me} Christiane EXBRAYAT,
 M^{me} Janet ZARAGOZA
 donne procuration à
 M. André SAUZEDE,
 (présente à partir de la
 DEL2023_89)
 M. Maxime CLERC,
 M. Frédéric BRAUGE,
 M. Franck FLAMENT,
 donne procuration à
 M^{me} Martine VILLENEUVE,
 M^{me} Coralie CHAGNEAU,
 M^{me} Clémentine BOUVIER,
 donne procuration à
 M^{me} Patricia ESCARIO,
 pour la délibération DEL2023_86,
 M. Grégory FERNANDEZ,
 donne procuration à
 M^{me} Laurence COURT,
 M. Dominique DEVOGELAERE.

Secrétaire de séance :

Madame Véronique MARTIN

ADMINISTRATION GENERALE

- ✓ DEL2023_86 → Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 septembre 2023
- ✓ DEL2023_87 → Subvention à l'association « Les amis du château »

RESSOURCES HUMAINES

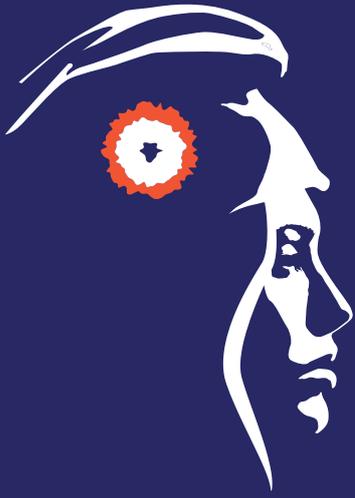
- ✓ DEL2023_88 → Création de poste d'un rédacteur territorial
- ✓ DEL2023_89 → Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels
- ✓ DEL2023_90 → Convention d'adhésion au service de médecine préventive
- ✓ DEL2023_91 → Adhésion au Service Partenariat CNRACL et Invalidité du Centre de Gestion du Gard
- ✓ DEL2023_92 → Convention de mise à disposition de locaux pour l'école de Musique Intercommunale avec la CCPS
- ✓ DEL2023_93 → Approbation de la convention tripartite avec l'école élémentaire Roger Leenhardt et l'association Abeille et Biodiversité

FINANCES

- ✓ DEL2023_94 → Terrain de Football - Projet Bourg Centre et Petites Villes de Demain – demande de subvention au département du Gard – dispositifs spécifiques « équipements sportifs communaux utilisés par les collégiens »
- ✓ DEL2023_95 → Budget annexe assainissement 2023 – Décision modificative n°2
- ✓ DEL2023_96 → Redevance occupation du domaine public – Gaz 2023
- ✓ DEL2023_97 → Convention avec la CCPS pour groupement achat de fournitures

URBANISME

- ✓ DEL2023_98 → Projet de convention INRAP – diagnostic d'archéologie préventive – Place Général de Gaulle et abords
- ✓ DEL2023_99 → Cession des parcelles « fossés » Y63 et Y69 à Mr Fromental
- ✓ DEL2023_100 → Ancien chemin du Réservoir – déclassement en vue d'une cession suite à enquête publique préalable
- ✓ DEL2023_101 → CMJ – Visite du Sénat – remboursement de frais engagés à une adjointe



Conseil Municipal du 11 Décembre 2023

Etaient présents

M. André SAUZEDE,
M^{me} Véronique MARTIN
M. Jean-Claude MERCIER,
M^{me} Christiane EXBRAYAT,
M. Alex DUMAS,
M^{me} Martine VILLENEUVE,
M. Alain HERAUD,
M. Ange MONROIG
M^{me} Laurence COURT,
M. Maxime CLERC,
M^{me} Béatrice LECCIA,
M^{me} Corine BONFANTI,
M^{me} Coralie CHAGNEAU,
M. Philippe RENIER,
M. Yves RIMEY,
M^{me} Marie-Claire BALSAN,
M^{me} Françoise PANAFIEU,
M. Dominique DEVOGELAERE,
M. Julien BARONI,
M^{me} Delphine PLOVIER.

Absents excusés :

M. Grégory THERON,
M^{me} Janet ZARAGOZA
donne procuration à
M. André SAUZEDE,
(présente à partir de la
DEL2023_108),
M^{me} Patricia ESCARIO,
donne procuration à
M^{me} Christiane EXBRAYAT,
M. Jean-Christophe MORANDINI,
donne procuration à
M. Ange MONROIG
M. Frédéric BRAUGE,
M. Franck FLAMENT,
donne procuration à
M^{me} Martine VILLENEUVE,
M^{me} Clémentine BOUVIER,
M. Grégory FERNANDEZ,
M. Dominique DEVOGELAERE,
M^{me} Jennifer EUZET,
donne procuration à
M. Julien BARONI.

Secrétaire de séance :

Madame Véronique MARTIN

ADMINISTRATION GENERALE

- ✓ DEL2023_102 → Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 novembre 2023
- ✓ DEL2023_103 → U Express – ouvertures dominicales
- ✓ DEL2023_104 → Dissolution du Syndicat Mixte au 31/12/2023 et adoption de la convention de liquidation du Syndicat Mixte fixant notamment la clé de la répartition entre les trois membres – N°2023-03-04
- ✓ DEL2023_105 → Statuts SAS Energie citoyenne de Calvisson

FINANCES

- ✓ DEL2023_106 → Refacturation des charges concernant le poste de chef de projet du dispositif PVD
- ✓ DEL2023_107 → Recensement de la voirie communale – DGF 2025
- ✓ DEL2023_108 → Subvention exceptionnelle à l'association – Les chats libres
- ✓ DEL2023_109 → Redevance d'occupation du domaine public – ORANGE Années 2021, 2022, 2023
- ✓ DEL2023_110 → Budget annexe assainissement 2023 – Décision modificative N°3

RESSOURCES HUMAINES

- ✓ DEL2023_111 → Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans la fonction publique territoriale
- ✓ DEL2023_112 → Création de poste technicien territorial
- ✓ DEL2023_113 → Convention Cap School, Pré d'Escattes
- ✓ DEL2023_114 → Changement du lieu de réunion des conseils municipaux de la commune de Calvisson

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

25 MARS 18H30

RÉUNION PUBLIQUE PLACE DU PONT

Lundi 29 avril 19h au foyer communal

L'équipe municipale et l'équipe de maîtrise d'œuvre vous présenteront le projet finalisé de requalification et végétalisation de la place du Pont et le phasage des travaux. Venez nombreux vous informer sur ce chantier majeur d'embellissement de notre ville.



Stade de foot :

Nouvelle pelouse synthétique pour le stade municipal.



TRAVAUX



Pose de l'enrobé :

Route de Saint Etienne d'Escattes

Clôture

Changement de 180 m linéaires de clôture autour du stade côté voie verte et cave coopérative

LE DÉBROUSSAILLEMENT, C'EST MAINTENANT !

Avec l'été et la chaleur, viennent les risques d'incendie dans les régions les plus sèches de France. Pour s'en prémunir, la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux.

UNE NÉCESSITÉ :

- Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens
- Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité
- Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers

UNE OBLIGATION :

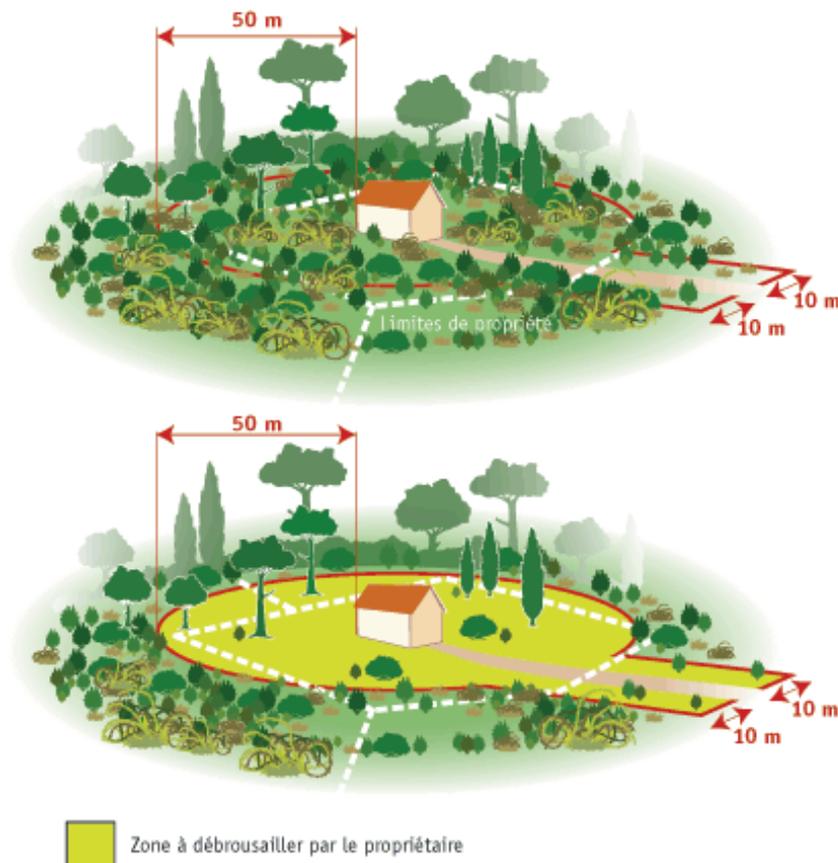
Depuis 2015, la loi oblige à débroussailler toutes les propriétés situées en zone urbaine et non-urbaine. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 euros. Suite à une mise en demeure restée sans effet, il s'expose à une amende de 30 euros par m² non débroussaillée.

Hors zone urbaine : débroussaillage dans un rayon de 50m autour de toute construction, **y compris au delà de la limite de son terrain.**

Zone urbaine, Zac ou lotissement : débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quel que soit sa superficie, et même dépourvue de construction.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

- Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches
- Couper toute branche à moins de 3 m des constructions et des toitures.
- Élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimale de 2m50 et supprimer les arbustes
- Espacer les houppiers des arbres de 3m les uns des autres
- Dégager un passage de 4m minimum sur les voies d'accès





CHANTIER D'INSERTION AU CHÂTEAU

Si vous empruntez le chemin des 3 moulins depuis le centre ancien du village, vous passez forcément à proximité des ruines de l'ancien château de Guillaume de Nogaret. De la bâtisse et de son enceinte, il ne reste que quelques vestiges. Ces dernières traces de l'histoire ancienne de Calvisson (XVIème siècle) étaient cachées par la végétation.

L'association « Les amis du château » en partenariat avec la commune s'est donnée pour projet la réhabilitation et la mise en valeur du château et du site médiéval à des fins historiques, éducatives et touristiques.



Première étape du projet, et non des moindres, le débroussaillage. Grâce au travail des bénévoles et des chantiers d'insertion de Calade, financé par la communauté de communes du pays de Sommières, les vestiges du château sont désormais bien visibles.



Promeneurs soyez prudents, les abords des vestiges sont dangereux et non sécurisés. Risque d'effondrement.

UN DÉFI RELEVÉ AVEC SUCCÈS POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ROGER LENNHARDT !



Alerte

Début des inscriptions
scolaires rentrée 2024
pour les enfants nés
en 2021 courant mars

224 km, c'est la distance parcourue par l'ensemble des élèves, une belle performance pour ces coureurs en herbe du CP au CM2 de l'école Roger Leenhardt. Un moment convivial autour du sport grâce au travail des enseignants et des bénévoles avec l'aide de l'équipe municipale.



PROF EXPRESS

Parcoursup 2024 est ouvert à la formulation des vœux depuis le 17 janvier dernier !



Naviguer sur Parcoursup peut être déroutant, avec une plateforme complexe et des délais stressants.



Comprendre les attentes des écoles, interpréter les avis et obtenir des informations sur les formations sont des défis.



La gestion des réponses, notamment en cas de non-réalisation du premier choix, peut ajouter du stress.



IL EST IMPORTANT DE SE RAPPELER QUE VOUS N'ÊTES PAS SEUL DANS CETTE AVENTURE, les conseillers d'orientation Prof Express sont à votre disposition pour rendre le processus Parcoursup plus fluide et moins angoissant.

LE SERVICE EST INTÉGRALEMENT OFFERT À TOUS LES HABITANTS ET LEURS ENFANTS.



CONSEIL MUNICIPAL

des jeunes

DES JEUNES CONSEILLERS MUNICIPAUX ACTIFS !

Nos jeunes élus ne chôment pas ; en effet, depuis le début de leur mandat, ils assistent aux grands moments de la vie locale, s'informent sur Calvisson, et travaillent sur des projets à mettre en place.

Parmi les grands moments 2023, le conseil municipal des Jeunes a fait le déplacement en train à Paris jeudi 26 octobre. Encadrés par Arthur Jamot animateur AFR et de trois conseillers municipaux, Corinne Bonfanti, Jean-Christophe Morandini et Christiane Exbrayat, notre délégation a eu le privilège d'être invitée par Monsieur le Sénateur Laurent Burgoa à déjeuner au restaurant du Sénat avant de poursuivre la journée par une visite privée du Palais du Luxembourg, siège du Sénat.

Les jeunes conseillers municipaux avaient au préalable travaillé sur les institutions de la Ve république afin de découvrir entre autres dans les meilleures conditions l'hémicycle, la bibliothèque, la salle des conférences du Sénat. Cette visite privée s'est poursuivie par la découverte des coulisses et de l'histoire de ce lieu emblématique, avec les explications soutenues de Gauthier Geoffroy, collaborateur parlementaire de Monsieur le Sénateur, qui a rendu cette visite captivante par son récit de l'histoire de France.

Le Conseil Municipal des Jeunes remercie la municipalité et Monsieur le Sénateur de lui avoir permis par cette visite privée de mieux comprendre comment s'exerce la démocratie de notre pays.

À n'en pas douter, ce déplacement au siège du Sénat, restera pour nos jeunes élus, une journée mémorable qui leur laissera de merveilleux souvenirs.



Paris - Le Sénat



Cérémonie du 11 Novembre



Cérémonie des Voeux du Maire



Visite de la Micro-Folie



Produisons notre énergie à Calvisson

Le projet qui vous est présenté dans ces pages a été initié en 2020 par l'Association ECDC (Énergie Citoyenne de Calvisson) soutenue dès le début par la municipalité de Calvisson et la Région Occitanie.

Il s'inspire clairement de projets similaires, réalisés sur des communes voisines, et qui ont démontré que l'initiative des habitants pouvait produire le meilleur !

Le meilleur ? La production d'électricité – locale et décarbonée – grâce à l'implication et au soutien financier des citoyens.

Sur le plan technique, il s'agit d'une technologie éprouvée et largement utilisée depuis des années : des panneaux photovoltaïques installés au sol ou sur des toits connectés au réseau électrique public pour la vente ou l'autoconsommation.

Sur le plan financier en revanche, le montage est plus innovant : **il s'agit d'impliquer les habitants pour développer le projet et le financer grâce à une collecte citoyenne.** De cette manière, sa réalisation est maîtrisée de A à Z, dans ses caractéristiques techniques, ses fournisseurs, installateurs et bénéficiaires.

DANS QUELS INTÉRÊTS ?

- 1** la construction et la gestion bénéficient directement au territoire : fournisseurs français ou européens (onduleurs et panneaux), installateur local (Bernis), gestion directe.
- 2** la production d'électricité bénéficie aux acteurs locaux
- 3** **les intérêts des sommes investies sont versés aux habitants-souscripteurs**

Chacun peut participer et souscrire, c'est-à-dire contribuer - **très directement et très concrètement - à la transition énergétique et au développement de son territoire,** donc à l'économie locale.



*L'énergie solaire est notre avenir
profitons-en !*



Qu'apporte le projet à la commune et aux habitants ?

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE NOUS CONCERNE TOUS !

Depuis notre prise de conscience collective sur la dépendance et la fragilité de nos approvisionnements (gaz russe, volatilité des prix, ...) il est devenu indispensable de produire notre électricité localement et de la produire de manière décarbonée (c'est-à-dire sans émettre de CO₂).

Le projet de l'association ECDC s'inscrit complètement dans cette logique et, si nous ne produisons qu'une (toute) petite partie de notre énergie, ce n'est qu'un début et d'autres projets suivront.

UTOPIQUE ? PAS DU TOUT ! Certaines communes ont déjà réussi à atteindre leur autosuffisance énergétique (s'agissant de l'électricité bien sûr) et ont pu même en faire profiter leurs concitoyens ! Nous n'en sommes pas encore là, mais l'essentiel est d'ores et déjà en place : la maîtrise du processus par les habitants et la municipalité.

Le projet a été soutenu dès le départ par la Région Occitanie et la municipalité qui va mettre à disposition ses deux toitures municipales du Centre Technique Municipal et de la Maison des sports et de loisirs situées dans la zone d'activité.

Ainsi, l'électricité produite grâce au soleil par les panneaux photovoltaïques installés sur ces toits profitera directement à la commune.

COMMENT ? En autoconsommant cette électricité pour les besoins de ses bâtiments communaux (CTM, mairie, piscine, etc) et en vendant le surplus à EDF à un tarif fixe et durable.

Au final, toute cette énergie produite à Calvisson permettra à la commune de faire des économies sur sa facture d'électricité annuelle (un nombre à 5 chiffres...) et ceux qui auront investi dans ce projet auront un placement qui rapporte !

Le projet :



1ÈRE ÉTAPE : ÉQUIPEMENT DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Surface : 1 000 m²
 Nombre de panneaux : 240
 Puissance installée : 125 kwc
 Production annuelle : 165 MWh
 Investissement : 158 000 €

2ÈME ÉTAPE : ÉQUIPEMENT DE LA MAISON DES SPORTS ET DE LOISIRS

Un projet bon pour la planète

En un an, une installation solaire fournit plus d'énergie que ce qui a été consommé pour sa fabrication. La durée de vie d'une installation solaire est estimée à 30 ans, avec une perte d'efficacité de l'ordre de 0,5% / an. Un panneau solaire peut se recycler. La collecte et le traitement en fin de vie des modules sont d'ailleurs obligatoires.



Un projet rentable

la production pourrait couvrir 37% du besoin en énergie du foyer communal, du ctm, de la médiathèque, de la maison des sports et des loisirs, de la mairie et de la piscine.
Une belle économie en vue !

Vous voulez investir ?

- Consultez le site https://acte.fr/calvisson_toiture/
- Contactez l'association ECDC : 06 87 84 19 92 (Danielle)
- Contactez la coopérative ACTTE : 06 66 75 11 78 (Thomas)
- Venez à la permanence à la Maison de l'information : 2 mars – 9 mars

Afin de mobiliser un maximum de citoyens, pour toute somme jusqu'à 500 € prêtée, une rémunération avec un taux d'intérêt attractif est proposée. Le prêt est de 5 ans et les intérêts vous sont versés chaque année.



FINANCEMENT EUROPÉEN LEADER 2014 - 2022

LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER EN VIDOURLE CAMARGUE

Le programme LEADER est un financement européen pour le développement rural régi par une méthode de sélection au plus proche des besoins des territoires. Le comité, qui assure le pilotage du dispositif LEADER en Vidourle Camargue, est constitué d'une vingtaine de membres publics et privés. Il finance, grâce à une enveloppe de crédits européens FEADER, des initiatives localisées sur ses 50 communes relevant de secteurs aussi variés que l'artisanat, le patrimoine, l'alimentation, la transition écologique ou la cohésion sociale. Le comité LEADER évalue en amont la pertinence des projets vis-à-vis des stratégies déployées à l'échelle du PETR Vidourle Camargue.

ACTUALITÉS LEADER 2023-2027

Le programme LEADER 2014-2022 s'est achevé sur une consommation quasi totale des fonds mis à disposition du territoire Vidourle Camargue, soient plus de 3 millions d'euros pour 135 projets soutenus.

S'ouvre bientôt une nouvelle page du dispositif à l'occasion du programme LEADER 2023-2027. Il sera doté d'une enveloppe annoncée de 1,5 millions d'euros. La composition du Comité LEADER Vidourle Camargue et sa stratégie ont été renouvelées pour correspondre au mieux aux aspirations actuelles des habitants. En attendant d'être officiellement conventionné par la Région Occitanie (l'autorité de gestion des fonds européens FEADER), le groupe travaille déjà à l'analyse des premières projets candidats. Si vous portez un projet innovant contribuant à améliorer le cadre de vie des habitants, à développer d'une économie durable ou à resserre les liens sociaux, manifestez-vous auprès de l'équipe technique du service LEADER du PETR Vidourle Camargue.

Contact du service LEADER au PETR Vidourle Camargue

Aude FAYE – animatrice LEADER

a.faye@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.12

Adrien MONTIZON - animateur LEADER

a.montizon@petr-vidourlecamargue.fr / 04.48.21.61.13

Quelques exemples des fonds attribués en 2023 :

- Création d'une conserverie artisanale EURL Bee Local.
- Création de la recyclerie Calade.
- Étude de mise en valeur du château.

NOUVEAUX COMMERCES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Ça bouge à Calvisson !



Julien Caligo s'installe à Calvisson !

Julien Caligo est un jeune chef talentueux et ambitieux. Après des années de pratique auprès des plus grands chefs comme Pierre Gagnaire, ce Clarenaquois d'origine a décidé de réaliser son rêve et d'ouvrir son propre restaurant dans la Vaunage. C'est rue de l'Herboux à Calvisson, dans une ancienne remise agricole, qu'il a posé ses casseroles. Convaincu par la richesse de notre terroir, le chef se fournit auprès de producteurs locaux et les menus sont composés au fil des saisons.

→ « **MONIQUE** », en hommage à sa grand-mère, c'est la promesse d'une cuisine percutante et pointue, le début d'une belle aventure !



LIPSTICK

Pour des ongles et des cils sublimes, une nouvelle adresse à Calvisson !

→ Sur rendez-vous, 5 rue des marchands - 06.07.52.9673



BRIANNA & FASHION

Avis aux fashionistas, Brianna vous accueille dans sa boutique au 15 Grand Rue pour de la mode seconde main sélectionnée avec soin. Vous pouvez aussi vous y rendre pour des retouches et de la confection de vêtements.



MA BOUTIQUE À L'ESSAI, PROPRIÉTAIRE DE LOCAUX, faites-vous accompagner !

La ville de Calvisson, en partenariat avec la communauté de communes du pays de Sommières, propose aux propriétaires de locaux commerciaux vacants de souscrire gracieusement au dispositif « Ma boutique à l'essai ». Concrètement, cela vous permet de lancer un appel à candidatures pour la reprise d'une activité dans votre local, le potentiel repreneur sera sélectionné et accompagné par un collège de professionnels, ce qui se traduit en général par la reprise d'une activité pérenne.

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS ?

Contactez Charlotte Lafage : c.lafage@ccpaysdesommieres.fr



NOUVEAUX ARRIVANTS



Vous êtes arrivés à Calvisson en 2023 ?
Remplissez le formulaire et remettez le en mairie pour participer à la matinée d'accueil des nouveaux arrivants :



→ **SAMEDI 27 AVRIL**
11H à la Médiathèque

C

€



INSCRIVEZ - VOUS

Bulletin de participation :

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

**NOMBRE DE PERSONNES DU FOYER
 PRÉSENTES À LA RÉCEPTION :**

SIGNATURE :



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Trottinettes électriques : la réglementation en vigueur

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards... Les nouveaux engins de déplacement personnels (EDP) motorisés apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien. Leur présence de plus en plus forte dans les rues et l'espace public nécessite d'être réglementée pour des raisons de sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers.

RÉGLEMENTATION DES ENGINES DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

Le code de la route reconnaît les engins de déplacement motorisés comme une nouvelle catégorie d'engins et en définit leurs statuts, leurs équipements et leurs règles de circulation ainsi que les éventuelles obligations d'équipements de leurs utilisateurs.

1 RÈGLES GÉNÉRALES

- Les utilisateurs d'EDP motorisés doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Comme pour les vélos, il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- Depuis le 1er septembre 2023, il faut désormais avoir au moins 14 ans pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé au lieu de 12 ans jusqu'alors.
- Le transport de passagers est interdit : c'est un engin à usage exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.
- L'assurance est obligatoire pour les utilisateurs des EDP motorisés.

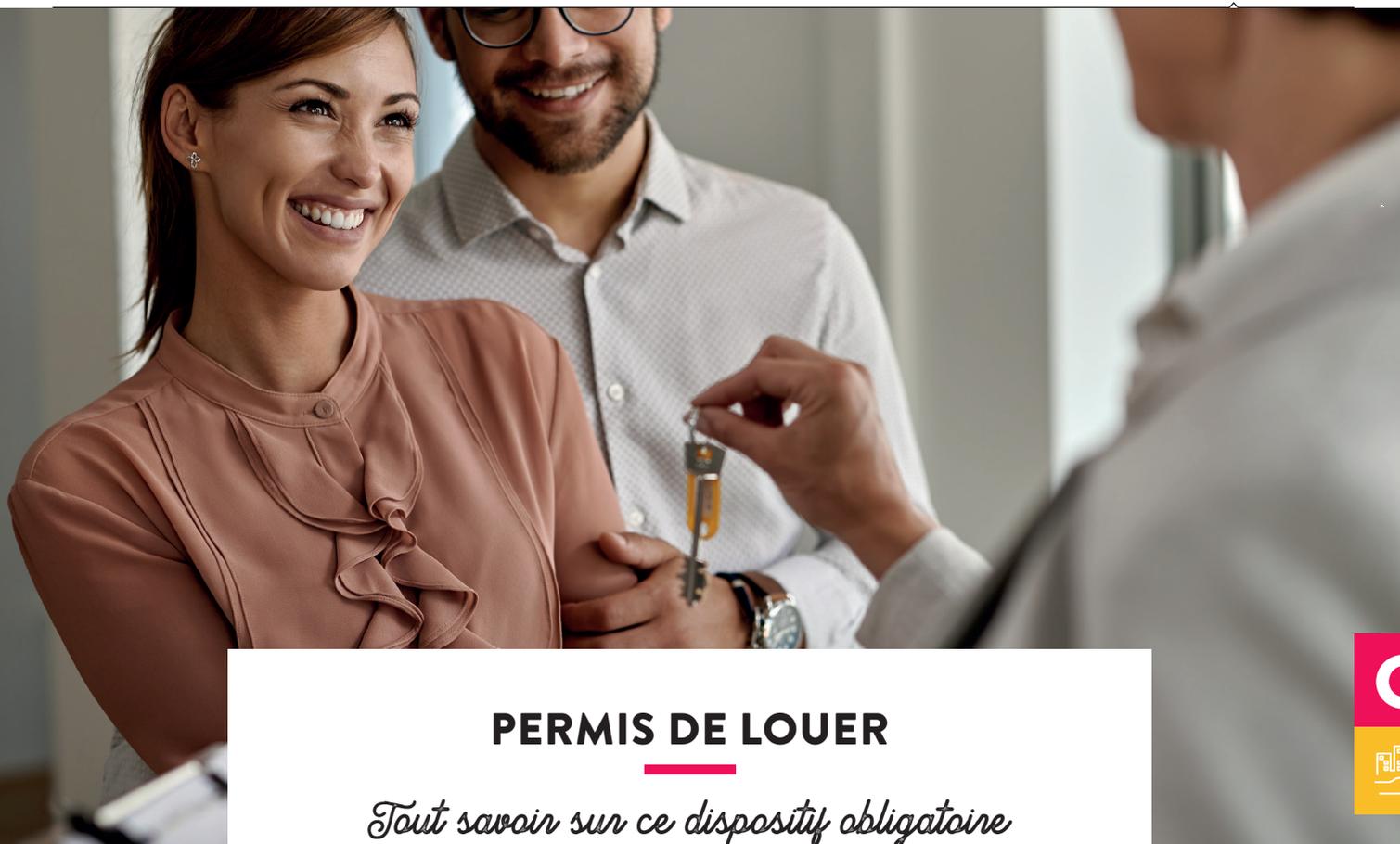
2 ÉQUIPEMENTS

- De nuit, ou de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, il est fortement conseillé de porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard, ...)
- Depuis le 1er juillet 2020, les EDPM doivent être équipés de feux de position avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.

3 VOIES DE CIRCULATION

- Les EDP motorisés sont interdits de circuler sur le trottoir. Sinon ils doivent être tenus à la main.
- En agglomération, ils ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.
- Hors agglomération, leur circulation est obligatoire sur les voies vertes et les pistes cyclables.
- Comme pour les vélos, les EDP ont également la possibilité de se garer sur les trottoirs. Leurs utilisateurs sont invités à ne pas gêner la circulation des piétons et d'assurer leur sécurité.





PERMIS DE LOUER

Tout savoir sur ce dispositif obligatoire

Le 14 décembre 2020, le conseil municipal votait par décret la mise en place du « permis de louer ». Il permet de lutter contre l'habitat indigne au sein de la commune grâce à l'obligation d'obtention d'une autorisation préalable de mise en location.

LE PERMIS DE LOUER, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le permis de louer est une autorisation administrative préalable de mise en location accordée par la commune de Calvisson. Elle fait suite à l'analyse des diagnostics techniques obligatoires à annexer au contrat de location et à la visite du logement par un expert agréé. L'objectif est de vérifier l'état et la conformité du logement.

Vous pouvez télécharger le formulaire cerfa à remplir à l'adresse suivante : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15652.do.

À QUI S'ADRESSE LE PERMIS DE LOUER ?

Il concerne les propriétaires qui mettent en location un logement dans le centre ancien du village (voir brochure pdf), lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire.

Pour les secteurs hors centre ancien, il n'y a pas d'autorisation à demander mais les propriétaires restent dans l'obligation de mettre en location un logement conforme aux règles de décentes et de salubrité.

LOUER SANS PERMIS : QUELLES SANCTIONS ?

En cas d'absence de demande ou de rejet d'autorisation de mise en location d'un logement, le propriétaire est passible d'une amende allant de 5 000 € à 15 000 €. Par ailleurs, aucune allocation logement ne pourra être versée au propriétaire et au locataire pour un logement ayant fait l'objet d'une décision de rejet du permis de louer.

DE MI-FEVRIER À MAI 2024

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Éveil des tout-petits

Éveil à la lecture, comptines et jeux de mains, une fois par mois.

 6 à 18 mois → 9h00 / + 18 mois → 10h00
Prochaines dates :
VENDREDI 22 MARS
VENDREDI 19 AVRIL
VENDREDI 31 MAI

Gratuit et sur inscription au 04.66.37.10.23
ou sur mediatheque@calvisson.com

Et si l'art était un jeu ?

S'amuser avec l'art et le livre, c'est possible ! Découvrir de manière ludique des œuvres d'art en utilisant le musée numérique !

 → Pour les 6 à 10 ans **DE 16H À 17H**
Prochaines dates :
MERCREDI 28 FÉVRIER
MERCREDI 6 MARS
MERCREDI 3 AVRIL
MERCREDI 22 MAI

Gratuit / sur inscription

Le cocon à histoires

Lecture de jolis albums sélectionnés par la bibliothécaire.

 → Pour les 3 à 6 ans
UN MERCREDI PAR MOIS DÈS 11H
Prochaines dates :
13 MARS - 3 AVRIL - 15 MAI

Gratuit / sans inscription



Venez buller

Actualités culturelles et coups de cœur, découvrez notre sélection !

 → Pour les 10-16 ans
UN MERCREDI PAR MOIS DÈS 17H
Prochaines dates :
MERCREDI 27 MARS
MERCREDI 24 AVRIL
MERCREDI 29 AVRIL

Gratuit / sur Inscription

Au fil des histoires

Initiation à la couture en compagnie de notre bénévole Ghislaine, en s'inspirant des personnages de livres

 → À partir de 7 ans
Prochaines dates :
MERCREDI 27 MARS
MERCREDI 17 AVRIL

Gratuit / sur inscription

ANIMATIONS POUR LES ADULTES

Sophrologie

Découverte de la sophrologie

 → **DÈS 18H30**
Prochaines dates :
VENDREDI 15 MARS
VENDREDI 12 AVRIL
VENDREDI 3 MAI

Gratuit / sur inscription

Atelier Anglais

Pratiquez, échangez et apprenez l'anglais



→ Pour tous les niveaux !
TOUS LES MARDIS À 17H

Sur inscription

Club de lecture

Échangez et partagez vos lectures en petit comité.



→ **DÈS 17H30**

Prochaines dates :

JEUDI 14 MARS

JEUDI 11 AVRIL

JEUDI 9 MAI

Gratuit / sans inscription

Atelier "initiation amirugumi"

Venez créer vos personnages, animaux en crochet... Découvrez cet art japonais



→ À partir de 16 ans **DE 10H À 12H**

Prochaines dates :

SAMEDI 23 MARS

SAMEDI 13 AVRIL

SAMEDI 25 MAI

Gratuit / Sur inscription

Nouvel atelier tricot

Venez tricoter des layettes qui seront offertes aux maternités.



→ Si vous êtes intéressés,
faites-vous connaître et laissez vos
coordonnées au
04 66 37 10 23 ou
mediatheque@calvisson.com

Une première réunion d'organisation est prévue à la médiathèque le samedi 2 mars de 10h à 11h

Conférence

Conférence proposée par l'association l'Apromicav sur la vie de l'auteur et cinéaste Jean Pierre Chabrol.

Présentée par Mme Tholimet.

Vendredi 19 avril à 17h

Rencontres & Dédicaces

Rencontre avec 3 auteurs locaux : Alain Avesque, Marie-Hélène Courtin et Serge Marignan. Ils viendront présenter leur dernier livre **le vendredi 29 mars à 18h30**.

Projection Court-Métrage

Évènement national, la Fête du court métrage expose la magie du court au plus grand nombre

SAMEDI 23 MARS À 11H :

Projection de courts-métrages (jeune public)

MARDI 26 MARS À 18H30 :

Clôture du festival avec courts-métrages (ado-adulte)

Stage « Makey-Makey »

Proposé par la Communauté de Communes du Pays de Sommières, vous pratiquerez cet atelier de création d'un clavier en utilisant divers matériaux (fruit, plante, mine de crayon...) qui seront associés à un son.



→ À partir de 8 ans

SAMEDI 9 MARS DE 10H À 12H :

Gratuit / sur inscription

**DU MARDI 21
AU SAMEDI 25 MAI,**

Calvisson Fête la nature

En collaboration avec l'association Abeille et biodiversité.

Avec la participation des associations, écoles, CMJ, artistes, écrivains, experts et professionnels ou amateurs. Tous des passionnés de la nature et de l'environnement.

Tous les espaces de la ville seront investis mais aussi les communes voisines et nos garrigues !

Au programme, colloque, ateliers, expériences, conférences, expositions, projections de films, balades guidées et commentées, spectacles et stands d'artisanat et de producteurs locaux. Programme détaillé disponible courant avril.



EXPOSITIONS

EN MARS : DU 6 AU 30 MARS

Mois de la citoyenneté en partenariat avec l'association calvissonnaise « les Décliqueurs ». Exposition de portraits grand-parent/enfant et d'anciennes cartes postales de la ville de Calvisson



EN AVRIL : DU 2 AU 30 AVRIL

« Livres à croquer » Exposition réalisée par les écoles et les associations autour de l'illustratrice jeunesse Pauline Comis.

EN MAI : DU 2 AU 29 MAI.

VERNISSAGE LE SAMEDI 11 À 11H

« Le Botaniste » gravures de Vincent Dezueze.

« Carnets » de Marie Josée Dautres

VIE DE LA MÉDIATHÈQUE

Bon à savoir

- Votre médiathèque est ouverte pendant les vacances, toute l'année.
- Vous avez emprunté jusqu'à 20795 documents en 2023 ! De nouvelles bd, romans graphiques, roman, album jeunesse et documentaires vous attendent ... Merci de continuer à prendre soin des livres pour faciliter cet échange entre lecteurs !
- Depuis janvier, nous vous accueillons dans un nouvel aménagement des espaces jeunesse, adulte mais aussi le coin des ados. Venez visiter ces nouveaux espaces et laisser nous votre avis !
- La DLL30 : Direction Livre et Lecture départementale du Gard, vous propose une importante plateforme de formation gratuite. Les vidéos sont très accessibles et le choix impressionnant !

Sur le site internet ou l'application **SKILLEOS**, vous trouverez des cours de sophrologie ou de conduite, l'apprentissage d'une langue et du soutien scolaire ou des tutos de cuisine. Il y en a pour tous les curieux et les apprenants...

- Voir ici : Register Program - Webex
Et vous pouvez ouvrir un compte-là : <https://biblio.gard.fr/>

Un Café. un livre

Venez faire votre pause repas entre 12h et 14h tous les mercredis à la médiathèque. Vous pourrez feuilleter un magazine, demander un conseil de lecture etc. Café ou thé seront offerts !



Rappel des retards de livres :

DANS LA MESURE DU POSSIBLE RENDEZ VOS LIVRES À TEMPS...

Si vous souhaitez prolonger vos prêts de livres pour trois semaines supplémentaires, merci de nous en dire et nous contacter par email ou par téléphone.

Pour rappel, le prolongement est possible 2 fois pour 3 semaines supplémentaires. Une boîte de retour est également disponible 24h/24

NOS AUTEURS ONT DU TALENT !

Laissez-vous emporter par les histoires envoûtantes et les personnages captivants qui peuplent les pages des livres de ces quatre auteurs locaux. Découvrez des univers uniques et laissez-vous surprendre par la créativité et le talent des écrivains de la Vaunage.



MARIE-HÉLÈNE COURTIN, PREMIER AMOUR

1943. En pleine Occupation, Blanche a vingt ans et aime Gérard, un Parisien venu en convalescence chez sa grand-mère dans un petit village du sud de la France. 1970. Pendant la guerre du Vietnam, juste après les événements de mai 68, Marianne, étudiante à Montpellier, rencontre Paul, un jeune Eurasien rapatrié en France après la capitulation de l'armée

française à Diên Biên Phu. À première vue, ces deux histoires semblent sans lien. Pourtant, Premier amour va bien au-delà du simple roman sentimental. Il plonge dans la quête de deux femmes à travers leurs histoires familiales, leur combat pour préserver leur amour à des époques distinctes : l'une dans un village sudiste étroit et austère avant la libération, l'autre dans l'effervescence des années 70 après Woodstock.



ALAIN AVESQUE, ZEF « VERT GALANT » PAR MONTS ET PAR VAUX

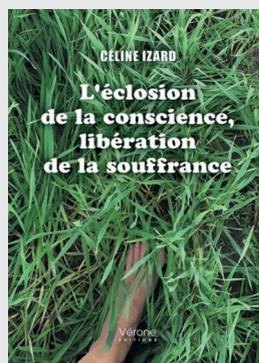
Début février 1939, des milliers de Républicains Espagnols atteignent la frontière française, fuyant la tyrannie franquiste lors de cet épisode historique dénommé : la Retirada. Ils sont entassés dans des camps improvisés, cernés de barbelés. Accueil fraternel de l'État français. Parmi ces désespérés, les parents de Zef. Ils trouvent refuge au pied du Canigou,

dans ce département où la langue catalane prévaut. Zef y naît après la seconde guerre mondiale et s'intègre sans difficulté dans cet environnement qu'il fait sien, parcourant ses chères montagnes pyrénéennes. Nous le suivons de la naissance à l'âge adulte. Son enfance et sa jeunesse sont ponctuées d'épisodes sensuels, érotiques, amoureux, son apprentissage de la vie.



SERGE MARIGNAN, IRONIE DE LA VIE

Un concert de John Lee Hooker en juillet 1969 devient le cadre d'une rencontre amicale inoubliable entre deux gamins, Paul et Vincent. Trois ans plus tard, au collège de Sommières, Anne vient compléter ce trio qui, au fil des premiers émois de l'adolescence, se transformera en un triangle amoureux. Un Jules et Jim pour teenagers. En avril 2003, un quatrième personnage, Véra, fait surface et explore la vie des deux quadragénaires que sont devenus Paul et Vincent.



CÉLINE IZARD, L'ÉCLOSION DE LA CONSCIENCE, LIBÉRATION DE LA SOUFFRANCE

Céline pourrait être l'une d'entre vous. Elle transmet dans ce récit poignant un message aimant et rempli d'espoir.

Comment une enfance douloureuse peut conditionner et détruire une personne émotionnellement ?

Colères, injustices, tristesses, rejets et destructions de soi ne cesseront de grandir en elle. Jusqu'à l'ultime souffrance : le diagnostic d'une maladie incurable et autodestructrice : la sclérose en plaques.

Une longue quête commence alors, celle d'une paix intérieure pour retrouver l'amour-propre.



Les RDV du printemps

GUALICHO

Théâtre



- Vendredi 15 Mars, 20h30
- Foyer communal - Partenariat ATP
- Cie Total Local - À partir de 10 ans
- Billetterie gérée par l'ATP
8 euros, 4 euros pour les enfants jusqu'à 12 ans
- Durée 50 min

C'est l'histoire d'une femme dépassée par la force d'un breuvage explosif, le gualicho. Charo l'Enjôleuse, accent latino, est lasse d'attendre son homme. Elle décide de lui préparer ce breuvage bien serré, puissant philtre d'amour des indiens guaranis. Portée par le rythme des mots, hypnotique et envoûtant, une autre femme danse les bras au ciel, talons séducteurs, fougueux et rageurs. Sur scène, deux femmes en rouge. Qui sont-elles ? Mère et fille ? L'une est réelle, l'autre est-elle un double ?

COEUR À COEUR

Théâtre



- Vendredi 26 Avril, 20h30
- Foyer communal
- À partir de 6 ans
- 8 euros, gratuit pour les moins de 10 ans
- Durée 1h10

Dans un corps humain, un cœur passionné, un cerveau un peu trop réfléchi et un tube digestif très peureux tenteront de faire équipe pour que leur «hôte», Guillaume, soit le plus épanoui possible...

Mais la route est sinueuse et les événements de sa vie les mettront à l'épreuve, quitte à créer des situations absurdes et décalées...



LES PIEDS TANQUÉS

Théâtre



- Vendredi 17 Mai, 20h30
- Parvis du Foyer communal
- Cie Pirenopolis
À partir de 12 ans
- 8 euros, gratuit pour les moins de 10 ans
- Durée 1h10

En Provence, sur un terrain de boules, quatre joueurs s'affrontent : Zé, le pied-noir; Yaya, le Français né de parents algériens; Loule, le Provençal «de souche»; et Monsieur Blanc, le Parisien fraîchement arrivé dans la région. On pourrait croire à une simple partie de pétanque entre amis mais ce sont toutes les souffrances de la guerre d'Algérie et les questions d'identité qui nous sautent soudain à la figure.

L'actualité des Assos

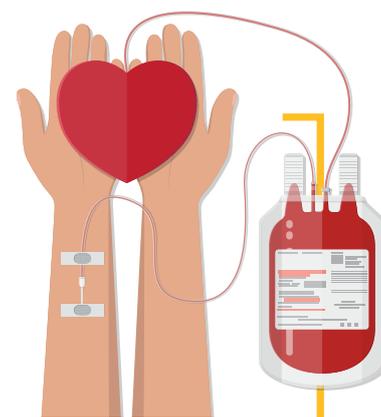
APROMICAV



 **VENDREDI 22 MARS** → de 20h30 à MINUIT
Entrée 10 euros + 1 consommation.
Foyer communal de Calvisson

L'orchestre Sardi Sixties fera danser les nostalgiques mais pas que. Music Live - Soirée dansante – Pâtisseries et cotillons !
Adhérents et sympathisants, amis (es) de la Vaunage,
Venez nombreuses et nombreux !

Plus d'informations à suivre.
Une Production de l'APROMICAV



DON DU SANG

Nous serons heureux de vous accueillir lors de notre prochaine collecte de sang.

 **MERCREDI
20 MARS**
13H30 à 19H30
Foyer communal

LA VAUNAGE TERRE D'ART



 **LE SALON DES ARTS**
8 & 9 MAI → Foyer communal de Calvisson

Notre association, créée il y a 13 ans, a pour vocation d'organiser des expositions, certaines pour ses adhérents et d'autres ouvertes à des artistes invités.

Le vernissage aura lieu le 7 mai à 18h. Des démonstrations donneront à voir des techniques et savoir-faire d'artistes.

SALON ANNUEL

NATURA VAUNAGE

sur le thème de la nutrition organisé
par Abeille & biodiversité

 **VENDREDI 24
& SAMEDI 25 MAI**
Calvisson, parvis du
foyer

Stands, conférences et animations.

Programme en cours de préparation prochainement diffusé sur le site

<https://abeille-biodiversite.com/association/>
ou Facebook : <https://www.facebook.com/abeillebiodiversite/>



CLUB DES BRIDGEURS VAUNAGEOLS



TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI À 14H15
 → Dans les salles de l'Herboux.

Nouveau ! Mise en place d'un troisième tournoi hebdomadaire homologué par la Fédération Française de Bridge !

Inscrire en utilisant directement le module intégré au site internet du Club : <https://bridgeursvaunageols.fr/>

CLUB des Bridgeurs VAUNAGEOLS - 3, Avenue du 11 Novembre 30420 CALVISSON Tél. 07 81 50 31 15
<https://bridgeursvaunageols.fr/#contact>

LES PETITS BONHEURS

L'Association LES PETITS BONHEURS fête ses 20 ans ...

DIMANCHE 31 MARS DE 10H À 17H
 → Foyer Communal

... et pour célébrer 20ans de partages autour du bien-être : ateliers de cuisine, d'écriture, de loisirs créatifs, de formation en massages, de cours de yoga et gym



en collaboration avec les thérapeutes et associations de Calvisson

Et la 6ème édition des Puces des Couturières
lundi 1er avril

Surprises et animations...Chasse aux œufs à 11h30
Toutes les informations et réservation au 06 22 69 60 38
lespetitsbonheursbienetre@gmail.com

LES FAITS QUI CREENT Théâtre d'improvisation

Prochaines représentations :

- Groupe adulte, **SAMEDI 25 MAI** avec le Théâtre de la Manivelle à Franquevaux avec l'équipe des « Mille et une » de Montpellier.
- Groupe enfant, **SAMEDI 1ER JUIN**, à Marguerites avec la troupe des « Spamitos ».

Si l'aventure du théâtre d'improvisation vous tente, les cours restent toujours ouverts à de nouveaux adhérents. Que ce soit pour faire un cours d'essai ou pour prendre le train en route pour de bon !

Sandrine 06 17 79 64 22 - Gauthier 06 75 93 46 97
lfqc.impro@gmail.com
 page Facebook : « les faits qui créent »



EEUDF



Cette année débute sur les chapeaux de roues pour nos louveteaux avec mi-avril le « grand coup régional » à Tornac avec plus de 200 louveteaux des différents groupes locaux EEUDF bas-Languedoc.

BRADERIE TERRE DES ENFANTS

9 & 10 MARS 9H à 17H
→ Parvis du foyer communal de Calvisson

LAV-LAC, FESTIVALITO & LA BELLE ECHAPPEE

**APRÈS « L'ÂGE D'HORIZON »,
LE FESTIVALITO ARRIVE DANS SA
8ÈME ÉDITION !**

Ces rencontres follement locales et colombiennes se feront en 2 pans :

- **8 JUIN** : « BoucléBouclé » à la Belle échappée, avec une conteuse colombienne et Balaphonik Sound System.

- **5-6 JUILLET** : « L'infini encore debout », à Salinelles : concerts, contes, spectacles de rue, artisans, ateliers et peut-être l'autrice du livre « Nous irons trouver la beauté ailleurs ».



La Belle Echappée continue à accueillir jusqu'à l'été : des cours de yoga Kundalini, une journée sur l'intelligence collective (01 /06) et les ateliers d'éthique numérique de l'Asso Confidentiels.

Tout est sur le lien-QR CODE.



CARNAVAL

Le Carnaval organisé par l'APE en partenariat avec la Mairie aura lieu le **23 MARS**

→ **PLUS D'INFORMATIONS SUR LES HORAIRES
ET LE PARCOURS, À VENIR SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX**

Mon Agenda



RETROUVEZ
L'AGENDA
CULTUREL
MENSUEL
À L'ACCUEIL

et sur le site internet →

C

CALVISSON.COM

MARS

- SAMEDI 2** → Vide-greniers au boulodrome
DIMANCHE 3 → 16H Loto ACADANSE
SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 → 9H à 17H Braderie Terre des Enfants, parvis du foyer communal
MARDI 20 → 13H30 à 19H30 Don du sang au foyer communal
JEUDI 22 → 20H30 Concert « Sixties » par Jean-Pierre Sardi au foyer communal
DIMANCHE 24 → 15H Loto AFR
LUNDI 25 → 18H30 Conseil Municipal en Mairie
DIMANCHE 31 → 10H à 17H Journée bien-être parents / enfants par l'association Les petits bonheurs

AVRIL

- LUNDI 1** → 6eme édition les Pucés couturières par l'association Les Petits Bonheurs
LUNDI 1 → 11H30 Chasse aux oeufs - Organisé par l'association Les Petits Bonheurs
SAMEDI 6 → Vide-greniers au boulodrome
VENREDI 19 → 17H Conférence sur Jean-Pierre Chabrol à la médiathèque
LUNDI 29 → Réunion publique projet place du Pont au foyer communal

MAI

- SAMEDI 4** → Vide-greniers au boulodrome
MARDI 7 → 18H vernissage du Salon des Arts au foyer communal
MERCREDI 8 & JEUDI 9 → Salon Des Arts au foyer communal
VENREDI 24 & SAMEDI 25 → Salon Natura Vaunage par « Abeille & Biodiversité » devant le foyer communal.

LE CARNET

Le Maire et le Conseil Municipal...



Naissances

...souhaitent la bienvenue à :

Roxane ANSEAUME née le 26/10/2023
Gabrielle VERNAY née le 02/11/2023
Giulia MARTIN TEYSSIER née le 05/11/2023
Imran EL OUALI né le 07/11/2023
Macéo PARIS né le 07/11/2023
Rachel LOTHER née le 12/11/2023
Elio MOROY né le 13/11/2023
Lorelei MANGIN née le 17/11/2023

Milana LESAGE née le 23/11/2023
Eden MOZET né le 17/12/2023
Nina CAZALENS née le 25/12/2023
Néo HUBERLANT né le 08/01/2024
Timéo BRINGOUT né le 17/01/2024
Ethan BOUVRANDE né le 18/01/2024
Tya GNANGUI- - DJATÉ GARCIA née le 19/01/2024

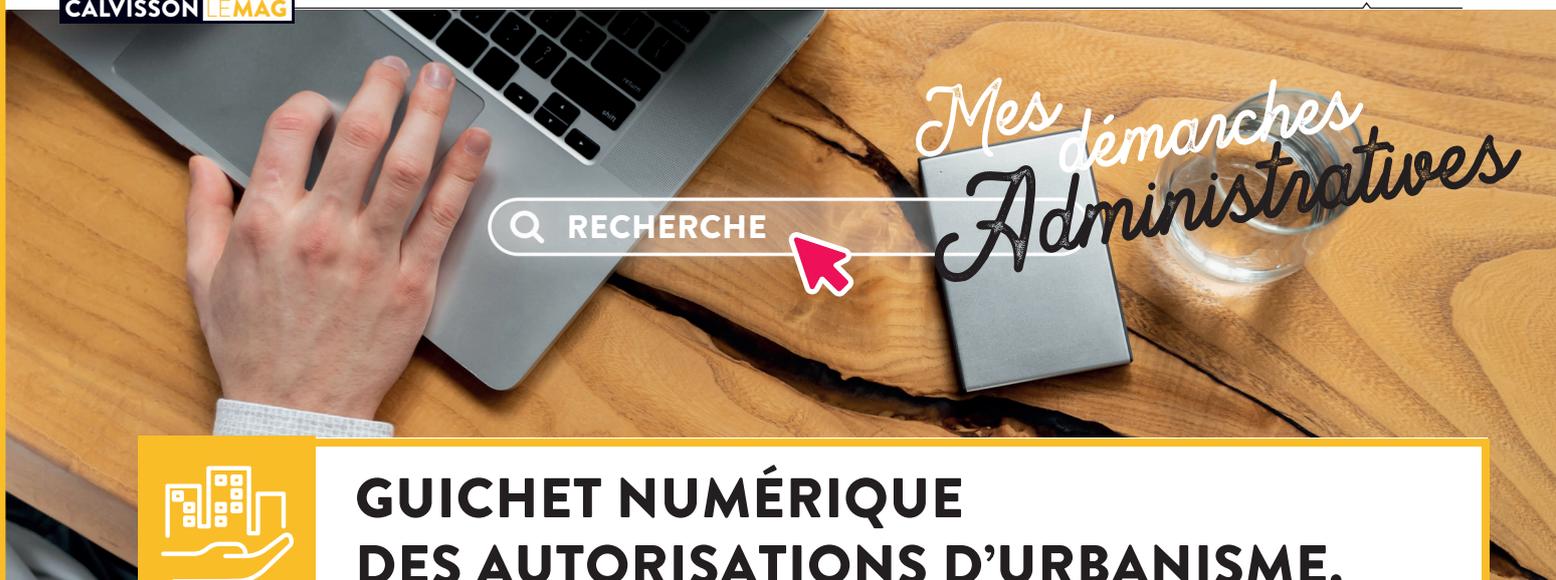


Décès

...assurent de leur sympathie les familles éprouvées
 par le décès de :

Lucy RATIER veuve FONS 16/10/2023
Yannick DELESSERT 24/10/2023
Yvette MILLER veuve MARC 25/10/2023
Sylvette REBOUL veuve RAOUL 01/11/2023
Bernard BRES 08/11/2023
Guy BOULLE 19/11/2023
Marie SÉRY épouse PALATAN 22/11/2023
Corine DUCOULOMBIER 25/11/2023
épouse BURCKEL de TELL
André BARRY 04/12/2023
Paul VAQUETTE 13/12/2023
Noé GAMET 14/12/2023

Marie MARTINEZ veuve DUMON 17/12/2023
Daniel LHOUSTAU 18/12/2023
Denise FIRMIN veuve LARCHE 21/12/2023
Jacqueline FONTAINE veuve GAUSSEN 21/12/2023
Philippe CAMBRAY 26/12/2023
Louissette PERRIN 27/12/2023
Anne-Marie CANDILLE épouse GAMBUS 31/12/2023
Hortense MISKA veuve SCHAFFHAUSER ... 06/01/2024
Mariel MAYÉRAS épouse ROUGELEOT 10/01/2024
André SALEM 14/01/2024
Monique PANAFIEU veuve MALAVIEILLE .. 24/01/2024



GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME.

Construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravaler une façade, installer une piscine, diviser et clôturer un terrain... Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation préalable, accordée par la communauté de communes du pays de Sommières.

→ Pour vos demandes d'autorisations d'urbanisme, une seule adresse :
<https://gnau39.operis.fr/paysdesommières/gnau/?ref=Calvisson#/>



RECENSEMENT MILITAIRE.

Vous venez d'avoir 16 ans : penser à venir en mairie avec votre pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile récent de vos parents afin de procéder à votre inscription pour le recensement militaire. Une attestation vous sera ensuite remise. Elle vous sera nécessaire pour passer vos diplômes (bac, permis de conduire). À 18 ans vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune.

Veillez toutefois vérifier votre inscription auprès de la mairie → 04 66 01 20 03.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES.

Les prochaines élections européennes sont prévues le 9 JUIN 2024.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Qui vote aux élections européennes ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires qui ont le droit de voter dans leur État d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune.

→ **Pour vous inscrire sur les listes électorales, dépôt de dossier sur internet jusqu'au 1er mai en se rendant sur le site du gouvernement : <https://www.elections.interieur.gouv.fr> ou en mairie jusqu'au vendredi 3 mai, muni d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile récent.**



CHANGEMENT DE DOMICILE.

Vous venez d'emménager sur la commune ou bien vous avez changé de domicile dans la commune, pensez à venir le déclarer en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de mettre à jour votre inscription sur les listes électorales.

SERVICES MUNICIPAUX

**MAIRIE**

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

→ 04 66 01 20 03

**MAISON DE L'INFORMATION**2 place du général de Gaulle
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h à 12h30

→ 09 79 39 57 35

**SERVICES TECHNIQUES**410, rue des Entrepreneurs - Zac du Vigné
du lundi, au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
vendredi de 8h à 12h, fermé l'après-midi

→ 04 66 01 70 12

**POLICE MUNICIPALE**

4, Place Mireïo

→ 04 66 01 98 93

→ 06 75 21 15 76

**SERVICE PASSEPORT / CNI**2 place du Général de Gaulle
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15**CCAS**Maison des familles et des solidarités
Sur rendez-vous

→ 04 66 03 41 49

→ 06 74 91 02 62

**SERVICE URBANISME**lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
mardi et jeudi de 8h à 12h Fermé le vendredi

→ 04 66 01 78 07

**MÉDIATHÈQUE**Place des Halles
Mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 18h30
Mercredi/ samedi : de 10h à 12h30 puis de 14h30 à 18h30

→ 04 66 37 10 23

**DÉCHETTERIE DE CALVISSON**du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
fermée les mardis et vendredis matin

→ 04 66 77 09 71

URGENCES

- Pompiers **18** ou **04 66 80 88 55**
- Gendarmerie **17** ou **04 66 01 20 07**
Chemin de Caveyrgues
- SAMU **15**

RÉSEAUX

- ERDF dépannage **0810 333 030**
- Gaz dépannage **0800 473 333**
- SUEZ **0810 363 363**

SOCIAL**Interprète LSF français**

- Clara MARY **06 16 99 14 90**

Téléalarme

- M. Avesque **06 37 06 66 95**
19 av. de Lattre de Tassigny

- Centre médico-social **04 66 01 23 13**

- ADMR **04 66 01 44 04**

46, Grand'ruie
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h**Centre socio-culturel / France Services**

- Calade **04 66 22 16 35**
6 bis, avenue du 11 novembre

SERVICES INTERCOMMUNAUUX**Communauté de communes****du Pays de Sommières**

- Accueil **04 66 77 70 39**
- Urbanisme **04 66 77 97 31**
- SPANC **04 66 77 70 39**
- Déchets ménagers **04 66 80 98 40**
- Cantine, Garderie,
Services périscolaires **04 66 77 09 67**
- Service développement
économique **04 66 77 70 39**
- Relais emploi du
Pays de Sommières **04 66 35 91 71**

MAISON DE RETRAITE

- Maison de retraite Le Vignet **04 66 01 21 21**
162, rue de l'Aire

RELIGION

- Paroisse Catholique **04 66 74 22 71**
- Paroisse protestante **04 66 81 30 32**
04 66 53 69 35

ENFANCE / ÉDUCATION**Petite enfance**

- Crèche **04 66 63 00 98**
- Relais assistantes maternelles **04 66 63 18 76**
Maison de la petite enfance
- Micro crèche «Loulop» **07 60 09 05 67**
- MAM «Le berceau des titous» **04 48 68 89 73**

Écoles | restauration et périscolaire

- École Maternelle LE PETIT PRINCE
31 av. du 11 novembre **04 66 01 22 88**
- Restauration **06 43 60 44 03**
- École élémentaire ROGER LEENHARDT
Chemin de la Glacière **04 66 01 28 01**
- Restauration **04 66 02 06 32**
- École primaire L'ÎLE VERTE
Ch. de Caveyrgues **04 66 37 86 68**
- Restauration **04 66 57 29 55**

Collège

- Collège LE VIGNET **04 66 01 32 61**

Centre de loisirs

- Centre aéré, centre de loisirs
Association Familles Rurales **09 67 08 40 69**
- Avenue Daniel Porte

SANTÉ**Diététicienne**

- Bertrand Cécile **04 66 20 89 06**

Dentistes

- Breton Agnès **04 66 01 23 33**
- Mathieu Roux, Perrier Vincent **04 66 01 23 33**
- Kadaoui Malika, Louis Fabre **04 66 01 21 88**

Prothésiste dentaire

- Jacobo Jérôme **06 12 59 49 58**

Orthodontistes

- Cuinet Michel **04 66 37 45 04**

Médecins

- Candela Cécile **04 66 20 89 00**
- Casanova Sophie **04 66 20 89 00**
- Coulaud Rédha **04 66 20 89 00**
- Dameme Caroline **04 66 20 89 00**
- Ginestie Julie **04 66 20 89 00**
- Hurltel Marie-Josèphe **04 66 20 89 00**
- Le Hingrat François **04 66 01 20 69**
- Pallancher Mathieu **04 66 20 89 00**
- Poncin Julien **04 66 20 89 00**

Pédicures-Podologues

- Blondelle Briac **04 66 20 89 04**
- Saussine Valérie **04 66 63 47 42**
- Pincemaille Lucie **04 66 59 41 74**
06 43 25 53 85

Orthopédiste | Orthésiste | Podologue

- Mercadier Sandrine **06 49 88 40 04**

Masseurs-Kinésithérapeutes

- Arnaud Sylvain **04 66 20 89 07**
- Balan Johann **04 66 20 89 01**
- Cadilhac Marie **04 66 20 89 01**
- Mahistre J.-Paul **04 66 20 89 01**
- Mamet Vincent **04 66 01 36 89**
- Willay Nancy **04 66 01 36 89**

Ostéopathes

- Arnaud Sylvain **04 66 20 89 07**
- Brun Sylvain **06 60 10 58 96**
- Charras Océane **07 69 32 37 36**
- D'Amerval Nicolas **06 64 84 97 91**
- Mamet Vincent **04 66 01 36 89**
- Willay Nancy **04 66 01 36 89**

Orthophonistes

- Douard Julia **04 66 20 89 03**
- France Benjamin **09 81 02 08 28**

Télémédecine optique

- Ophthacenter **04 66 04 96 76**

Sages femmes

- Joulia Stéphanie **04 66 01 94 80**
- Masia Véronique **04 66 20 89 05**
- Cassini Nathalie **04 66 20 89 05**
- Renaud Gaëlle **06 66 35 96 68**
- Suberchicot Carène **06.63 07 47 02**

Pharmacie

- Rouil / Terme-Riou **04 66 01 20 44**

Infirmiers

- Bastide Aurélie **04 66 93 07 76**
06 80 35 74 86
- Bastid Sandra **06 24 66 89 83**
- Boillot Christine **06 72 05 74 96**
- Calvo Benoît **06 80 73 10 40**
- Capon Céline **04 66 59 60 93**
- Chevallier Catherine **09 66 90 59 01**
06 21 10 26 96
- Cholet Florian **07 85 85 96 66**
- Raymondo-Connes Valérie **04 66 20 89 02**
- Deimon Dominique **04 66 01 26 26**
- Delarue Stéphanie **06 26 02 04 87**
- Gaillard Isabelle **06 43 64 28 30**
04 66 58 23 89
- Magnano Carole **06 63 89 14 82**
- Marion Emmanuel **04 66 93 07 76**
- Zaturian Mathieu **06 80 73 10 40**
06 08 38 81 12

Vétérinaires

- SCP Martin Granel Beauflis
- Jumelle Blavier **04 66 01 23 19**

Taxis et ambulances

- Taxi Girard **06 81 04 26 38**
- Taxi Valérie Calvisson **06 48 28 69 76**
- R Taxi **06 77 53 66 69**

GARAGE DU COLLEGE

Entretien & réparation toutes marques

- ✓ RÉVISION
- ✓ DISTRIBUTION
- ✓ EMBRAYAGE
- ✓ PNEUMATIQUE

- ✓ GÉOMÉTRIE
- ✓ SUSPENSION
- ✓ FREINAGE
- ✓ DIAGNOSTIC

- ✓ MÉCANIQUE
- ✓ CLIMATISATION
- ✓ ÉTHANOL
- ✓ 2 ROUES

Chez Grégory
CALVISSON

☎ **04.66.01.69.46**

garageducollege@orange.fr

467 AVENUE DU COLLEGE | 30 420 CALVISSON



AIDE AUX DEVOIRS

À 200 mètres du collège

À partir de 95€/mois
Du lundi au vendredi
(hors jours fériés et
vacances)

POUR LES ÉLÈVES DE
PRIMAIRE & COLLÈGE
TOUTES MATIÈRES

100 €
DE RÉDUCTION

Pour toute inscription
avant le 08/03/2024

À Calvisson, 8 rue des marchands en face du U Express

☎ **09 70 44 88 78**

🔗 **reussite-coaching.com**



SARL CRC

COVASSIN RENOVATION CONSTRUCTION

MAÇONNERIE GÉNÉRALE – 30420 CALVISSON

Tassier Franck **06 03 80 08 69**

Domaine **ROC**
de Gachonne
Vigneron indépendant

Vins issus du Terroir de Calvisson

Venez déguster nos vins

au Domaine
du lundi au samedi de 16 h à 19 h

sur le marché de Sommières
le samedi matin

sur le marché de Calvisson
le dimanche matin



Marie et Pascal PERCHE
901, route de Saint Côme - 30420 CALVISSON

06 86 84 94 69 / 06 74 45 79 70 • domainerocdegachonne.fr

Freddy Flor
Artisan Fleuriste

CALVISSON

2, Grand Rue - 30420 CALVISSON
04 66 01 40 66
freddyflorcalvisson@gmail.com

f Instagram Interflora

à distance



NOTRE PLANÈTE EST UNE SOURCE
D'ÉNERGIE ET D'ÉCONOMIE
INÉPUISABLE,
VOUS EN FAIRE BÉNÉFICIER
EST NOTRE MÉTIER.

Eco Air Eau Soleil CONILIERE & Frères

POMPE A CHALEUR - CLIMATISATION
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



2 Chemin des Amandiers
30420 Calvisson
Tél. : 04 66 23 35 52
Port. : 06 14 64 44 40
Mail : ecoaes@gmail.com
<https://eco-air-eau-soleil.fr/>



PEUGEOT

Calvisson - 04.66.01.21.25

Garage CISCAR

Ventes de véhicules neufs & occasions
Réparations toutes marques Mécaniques & Carrosserie
Dépannage



ZAC du Vigné – 120 Rue des entrepreneurs 30420 Calvisson



annita b. ceramic

Vaisselle
Déco
Artisanat d'art

Atelier sur RDV
07 89 28 83 85
11 rue du temple
à Calvisson
annita-b-ceramic.com
annitabceramic@gmail.com

Poterie
Made in
Calvisson

4+

C

**VOTRE PUBLICITÉ
DANS LE MAG
CALVISSON ?**

CONTACTEZ NOUS !

information@calvisson.com

Calvisson et Manettes productions présentent

Un seul en scène de
et avec WILLIAM RAGEAU

Collaboration à la mise
en scène : NICOLAS LAURENT

Avec la voix de CHRISTIAN HECQ de la COMÉDIE-FRANÇAISE

CŒUR À CŒUR

PLONGEZ DANS UN CORPS
HUMAIN OÙ LES ORGANES
SONT LES PERSONNAGES !

VENDREDI 26 AVRIL

FOYER COMMUNAL, 20H30

8€, tarif réduit 4€

Billetterie de vos soirées théâtre : Maison de l'information,
site de l'office de tourisme du pays de Sommières,
ou sur place le soir du spectacle

